



BULLETIN OFFICIEL

De l'Exposition de Lyon, Universelle, Internationale et Coloniale

Rédacteur en chef : Léon MAYET

EN 1894

Directeur : Léon FOURNIER

ABONNEMENTS

	SIX MOIS	UN AN
France.....	4 fr.	8 fr.
Etranger (union postale).....	5 »	9 »

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Paraissant le Jeudi.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

LYON — 14, rue Confort — LYON

ANNONCES

La ligne	» 50
Réclames	1 »
Faits Divers	2 »

SOMMAIRE : Chronique hebdomadaire. — Partie officielle : Comité de Paris. — La propagande : Circulaire du groupe VIII, classes 35, 36, 37, 38 ; Circulaire du groupe VIII classe 34. — Partie non officielle : Les Chambres de Commerce et l'Exposition. — État des travaux. — Installations mécaniques de l'Exposition. — Notre Domaine colonial. — Générateurs à vapeur à l'Exposition de 1889. — Bulletin financier.

GRAVURES : Pavillon des Générateurs à l'Exposition.

CHRONIQUE

HEBDOMADAIRE



EST aujourd'hui vers les préparatifs de la fête d'inauguration d'octobre que doivent tendre toutes les préoccupations. Deux mois à peine nous séparent de la date fixée : il n'y a pas de temps à perdre, d'autant plus qu'il reste un nombre considérable de questions préjudiciables à vider.

Le projet est encore à l'état de projet, il a été accepté avec enthousiasme par le Conseil municipal, par le Conseil supérieur, par le Concessionnaire lui-même, par le Comité de la presse ; mais il ne suffit pas de décider, il faut agir. Une fête comme celle dont on parle, ne s'improvise pas. C'est une machine délicate et compliquée dont le fonctionnement des rouages doit être minutieusement déterminé.

La première chose à fixer, c'est la date précise de la fête. Elle est évidemment circonscrite dans un certain délai qui ne peut être avancé à cause de l'état des travaux, qui ne peut être reculé à cause de l'état probable de la température — mais il faut encore choisir dans les huit jours circonscrits dans ce délai.

La deuxième question est de savoir au nom de qui seront faites les invitations — et la réponse à cette question dépend d'une question plus importante encore : Comment entend-on l'organisation générale de la fête ?

L'idée première est d'inviter les seuls représentants des journaux de France et de l'étranger. Ce que l'on cherche par-dessus tout, c'est en effet d'indiquer de visu l'importance de l'Exposition, à ceux qui sont les organes de l'opinion publique, qui ont mission de l'instruire et de la tenir en éveil. On craint que le public de Paris, des départements, de l'étranger, ne soit pas suffisamment au courant de ce qui se prépare à Lyon, et par suite ignore la portée et la grandeur de la manifestation poursuivie. On craint même qu'il n'ajoute qu'une foi relative aux insertions de notes émanées de l'Exposition même. C'était donc la meilleure idée qu'on puisse avoir de convier au milieu des

splendeurs préparées, les journaux de chaque grande ville, d'invoquer auprès de leurs concitoyens, leur propre témoignage pour attester la puissance et la vitalité de l'œuvre poursuivie.

L'épreuve sera décisive. Ni dans son emplacement unique au monde, ni dans sa conception générale, l'Exposition ne peut redouter aucune critique, pas plus que la ville de Lyon ne peut redouter aucune comparaison. Le résultat de l'expérience ne peut donc laisser aucune crainte et il entraînera le retentissement énorme d'une immense publicité qui ne cessera plus désormais jusqu'à l'ouverture.

Il reste à savoir s'il ne serait pas de bonne politique d'élargir le projet primitif. Il est difficile de donner à deux cents personnes une fête en rapport avec le cadre du Parc et de l'Exposition. Il est matériellement impossible de les réunir dans la grande coupole : le banquet disparaîtrait dans l'immensité de la salle.

Les Chambres de commerce des départements ont apporté un appoint précieux, un concours utile. Elles peuvent faire davantage encore, si on les presse, si on les incite, si surtout on leur montre des résultats.

Il serait très facile de les prier d'envoyer à la fête d'octobre un représentant. Cela ferait une centaine d'invités de plus ; ce ne serait pas une forte dépense pour le budget et ce serait pour l'Exposition une publicité pratique aussi utile que l'autre. En revenant de Lyon, le délégué dirait à la Chambre qui l'a envoyé ses impressions, son opinion sur le succès certain et la grandeur de la manifestation projetée. Cette opinion exercerait, cela n'est pas douteux, une influence déterminante sur les industriels et commerçants de la région et accroîtrait sûrement le nombre des exposants.

On pourrait également inviter les maires des principales villes — et cela serait d'autant plus juste qu'on les a priés de s'intéresser à l'Exposition. Si l'on entrait dans cet ordre d'idées, on voit quels éléments on aurait rassemblés, quels motifs d'intervention pour la ville de Lyon et pour la Chambre de commerce.

Une réception à l'Hôtel de Ville la veille de la fête, le banquet sous la grande coupole le lendemain matin, une représentation de gala au Grand-Théâtre, voilà immédiatement les grandes lignes du programme qui s'impose alors.

Une réception des journalistes et des délé-

gués municipaux par le Comité de la presse, une réception des Chambres de commerce par notre Chambre, voilà de quoi le compléter et former deux journées très bien remplies.

Il va sans dire que les membres du Comité d'organisation et de patronage, ainsi que les députés et sénateurs du Rhône, les membres du Conseil général, du Conseil municipal et de la Chambre de commerce ne devront pas être oubliés.

Le programme est vaste, il est indispensable qu'il soit tel, pour que les invités de l'Exposition n'emportent pas de Lyon le souvenir d'une heure d'ennui, mais la gratitude d'une hospitalité charmante et complète et le sentiment de la grandeur de l'œuvre à laquelle ils auront promis leur collaboration et leur concours.

Il ne suffit pas de l'établir ce programme, il faut l'exécuter et ceux qui ont déjà organisé des fêtes de société savent le temps considérable qu'exige leur préparation.

C'est bien autre chose pour une fête officielle comme celle-ci, où rien ne doit être négligé, où aucun détail ne doit être omis, où l'organisation doit penser à tout et à tous.

Il faut préparer les logements, s'assurer de la réception à la gare, arrêter le hanquet, le menu, le prix. Et ce n'est pas une mince chose que de servir au Parc un dîner de six à sept cents couverts, veiller aux cartes d'entrée, nommer des commissaires qui se répartiront les invités par régions, s'occuper de la distribution des places pour la représentation de gala. Et si l'on entre dans les détails, que de nouvelles complications. Il faudra, la première impulsion donnée, sous une direction unique, centraliser une série de commissaires, et ce ne sera pas trop de l'intelligence, de l'ardeur, du dévouement de tous et d'un travail extraordinaire pour arriver à temps quelle que soit la date.

La date... mais il me semble que les circonstances l'imposent presque. Elle se trouve indiquée à la fin des fêtes de Toulon, à l'heure où le chef de l'État, les ministres, les représentants de la France, traverseront Lyon avec les officiers de l'escadre russe.

L'Exposition est internationale... ne l'oublions pas — et puisque nous avons dit qu'une des principales causes du futur succès était la station de Perrache avec son incessante traversée de

riches ou notables voyageurs qu'il était facile de retenir au passage, ne l'oublions pas non plus — et arrêtons les voyageurs du 15 octobre!

PARTIE OFFICIELLE

EXPOSITION DE LYON UNIVERSELLE, INTERNATIONALE & COLONIALE DE 1894

Comité de Paris

M. E. de Marçay, Commissaire général de l'Exposition à Paris, vient d'adresser les noms suivants à ajouter à la liste des membres du Comité, publiée dans le *Bulletin Officiel* n° 28, du 24 août dernier.

GROUPE VIII

CLASSE 43

Matériel et procédés du Génie civil

MM.

J. BOULET, chevalier de la Légion d'honneur, Ingénieur-constructeur. (Maison Hermann Lachapelle).

PÉTRIT (Arthur), officier de l'Instruction publique, maire de la commune de Viroflay (Seine-et-Oise), Président de l'Association générale des pharmaciens de France.

GROUPE VIII

CLASSE 44

Carrosserie

MM.

BAIL jeune, (Maison Bail jeune frères), carrossiers-fabricants.

BELVALETTE (Alf.), Vice-président de la Chambre syndicale de la carrosserie.

GROUPE IX

Produits alimentaires

MM.

LE SOURD, Directeur du *Moniteur Viticole*.

ROUANNET, sous-directeur du Musée Commercial de l'Algérie.

TAQUET (Paul), Directeur de la *Revue Viticole*.

LA PROPAGANDE

Le Groupe VIII — *Matériel et Procédés de diverses industries* — vient d'adresser aux intéressés deux circulaires.

La première — émanée des classes 35, 36, 37, 38 — concerne les Industries mécaniques, les machines-outils, les instruments et procédés usités dans divers travaux, le matériel et les procédés de l'exploitation des mines ou carrières et de la métallurgie.

La seconde — classe 34 — a été spécialement rédigée en vue de l'Electricité et de ses applications.

Voici d'abord la circulaire des classes 35, 36, 37, 38 :

MONSIEUR,

L'Exposition universelle, internationale et colo-

niale de Lyon doit s'ouvrir le 26 avril 1894. Quelques mois à peine nous séparent de cette date et nous devons faire tous nos efforts pour hâter son organisation et lui donner toute l'importance qu'elle mérite. C'est notre beau Parc, qui se prête admirablement à une Exposition, qui doit servir pour son emplacement; le Palais principal couvre à lui seul une surface de 46.000 mètres carrés, où un vaste emplacement nous est réservé; d'autres palais moins grands, d'architectures variées et élégantes, viendront donner à notre Exposition un cachet tout particulier.

Le patronage sans réserve qui lui est accordé par la ville de Lyon, laquelle a déjà voté de nombreuses et larges subventions, l'appui que par une récente circulaire lui prête officiellement la Chambre de commerce, l'éclat particulier que lui donnera l'organisation d'une Exposition coloniale technique préparée et dirigée par cette même Chambre, nous permettent, Monsieur, de faire auprès de vous, en qualité de membres du Comité de patronage et d'organisation du Groupe VIII, classes 35, 36, 37, 38, un appel pressant, avec la certitude et la conscience que nous vous recommandons une œuvre qui répondra à toutes les espérances que l'on peut fonder sur elle.

Veillez nous excuser si nous insistons vivement auprès de vous pour vous décider à venir au milieu de nous et à prendre part à cette grande fête du travail, que nous avons le souci de voir réussir; nous insistons d'autant plus que l'organisation de notre Exposition exige un travail relativement long et que le temps qui nous sépare de son ouverture est bien court; dans toutes les Expositions universelles, l'Exposition des machines a toujours été et sera toujours une des plus intéressantes; nous espérons que la nôtre ne laissera rien à désirer.

Permettez-nous d'espérer, Monsieur, une prompt réponse de votre part, afin de faciliter notre tâche et de pouvoir vous donner pleine satisfaction. Nous sommes à votre entière disposition pour vous fournir tous documents ou renseignements spéciaux qu'il vous plairait de nous demander.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'assurance de notre parfaite et cordiale considération.

Les Membres du Comité de patronage et d'organisation du groupe VIII.

Deuxième subdivision, Classes 35, 36, 37, 38.

Président : M. FÉLIX MANGINI, membre de la Chambre de commerce, vice-président du Conseil supérieur de l'Exposition.

Vice-Président : M. A. TESTE, délégué de l'Association métallurgique du Rhône, membre du Conseil supérieur de l'Exposition.

Secrétaire général : M. J. BRIZON, conseiller municipal, président du Syndicat des entrepreneurs.

MM.

AFFRE, conseiller municipal, mécanicien.

BUFFAUD, ingénieur-constructeur, président de la Chambre syndicale de l'Association métallurgique du Rhône.

BONNET, ingénieur-constructeur (Maison BONNET-SPAZIN).

BONY, ingénieur-constructeur, vice-président de la Chambre syndicale de l'Association métallurgique du Rhône.

CHARBONNIER, conseiller municipal, constructeur-mécanicien.

DESJUZEURS, ingénieur, directeur de la Société des propriétaires des appareils à vapeur.

HANQUET, ingénieur à la Buire.

TRAVERSE, juge au Tribunal de commerce, constructeur.

DOREL, ingénieur civil, expert près les Tribunaux de Lyon.

**

Voici maintenant la Circulaire de la Classe 34 :

Electricité et ses applications.

MONSIEUR,

L'Exposition universelle, internationale et coloniale de Lyon, autorisée par un décret du Président de la République, en date du 22 décembre 1892, s'ouvrira le 26 avril prochain.

Cette Exposition sera installée dans le magnifique parc de la Tête-d'Or.

Le Palais principal, qui présente une coupole centrale de 55 mètres de hauteur sur 100 mètres de diamètre, avec les galeries circulaires qui couvrent, en totalité, un espace de 46.000 mètres carrés, ne le cède en rien par l'aspect monumental et la hardiesse de la construction, aux plus belles galeries métalliques de l'Exposition parisienne de 1889.

D'autres constructions importantes, notamment celles destinées à l'Exposition coloniale, viendront compléter un ensemble en tout point digne d'attirer dans notre ville de nombreux visiteurs.

Cette œuvre est patronnée, du reste, par la municipalité et par la Chambre de commerce de Lyon, qui ont voté, l'une et l'autre, d'importantes subventions.

La direction officielle a été confiée aux personnalités les plus notables de notre ville, du monde artistique, scientifique et industriel, qui forment un Comité d'organisation et de patronage sous la présidence de M. le Maire de Lyon.

Dans la classification générale adoptée, le groupe VIII, classe 34, comprend l'électricité et ses applications.

En qualité de membres du Comité de patronage de ce groupe, nous venons attirer votre attention toute spéciale sur l'importance que doit présenter l'Exposition d'électricité. Cinq années se seront écoulées depuis l'Exposition de Paris, pendant lesquelles de nombreux progrès ont été réalisés qu'il importe de faire connaître.

Lyon est placé dans un centre éminemment industriel.

D'autre part, nulle région en France n'est plus largement dotée de forces naturelles prêtes à être utilisées pour les nombreuses et multiples applications de l'électricité.

Enfin, notre ville est également un centre scientifique de premier ordre, où les applications de l'électricité médicale présentent les meilleures chances de vulgarisation.

Nous avons la conviction qu'il est d'un grand intérêt pour les constructeurs électriciens de participer à cette exposition.

C'est pourquoi, nous n'hésitons pas à vous adresser un appel pressant et à nous mettre individuellement à votre disposition pour tous les renseignements spéciaux qui pourraient vous être nécessaires.

Nous espérons que vous tiendrez à honneur de prendre place parmi les exposants et de contribuer, par là, à mettre en évidence les progrès remarquables de cette industrie née d'hier et qui tend à prendre, chaque jour, une place plus importante.

Nous ne saurions assez insister sur une prompt décision. Il importe, en effet, que l'on dispose du temps matériel pour procéder à une bonne organisation.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Les membres du Comité d'organisation et de patronage du groupe VIII, classe 34.

Président : M. FÉLIX MANGINI, membre de la Chambre de commerce de Lyon, vice-président du Conseil supérieur de l'Exposition.

Vice-Président : M. LOMBARD-GERIN, ingénieur des arts et manufactures.

Secrétaire : M. BUSQUET, ingénieur de la ville de Lyon.

Membres : MM. AVERLY, juge au Tribunal de commerce.

CHARGNIOUX, directeur de l'agence régionale de la société générale des téléphones.

DIDELOT, professeur à la Faculté de médecine.

D^r GAREL, médecin des hôpitaux.

GOUY, professeur à la Faculté des sciences.

GRAMMONT, ingénieur-électricien.

HELMANN, ingénieur-électricien.

MAUREAU, inspecteur des postes et télégraphes.

PILLON, directeur des postes et télégraphes, directeur du service télégraphique militaire de la XIV^e région, chevalier de la Légion d'honneur.

VITTE, ingénieur-électricien de la compagnie du gaz.

PARTIE NON OFFICIELLE

LES CHAMBRES DE COMMERCE

ET L'EXPOSITION

Un grand nombre de Chambres de commerce — tant en France qu'à l'étranger — ont déjà répondu à l'invitation qui leur a été adressée par le Conseil supérieur de l'Exposition.

Cet empressement n'est pas fait pour nous surprendre, il est du meilleur augure : partout l'idée d'une Exposition à Lyon fait son chemin, partout elle est favorablement accueillie.

De précieuses sympathies sont désormais acquises à cette grande œuvre de décentralisation commerciale et industrielle qui — entreprise avec une hardiesse qu'on pouvait, à la première heure, taxer de témérité — n'a pas tardé à réunir tant d'éléments de réussite et de succès.

Il n'en pouvait être autrement, étant donné le but élevé, essentiellement pratique que poursuit la Direction générale, avec l'appui officiel et déterminé d'une ville comme Lyon, désireuse de donner à cette grande fête du travail, tout le relief et tout l'apparat qu'elle comporte.

En envoyant leur adhésion, les Chambres de commerce ne se bornent pas — comme beaucoup pourraient le croire — à des accusés de réception où les formules élogieuses n'accompagnent le plus souvent que des vœux platoniques, elles prétendent s'associer d'une manière effective à notre Exposition : elles annoncent la constitution de Comités régionaux appelés sous peu à entrer en relations suivies avec la Commission permanente.

Le *Bulletin Officiel* donnera — à mesure qu'elles lui seront transmises — les listes de ces Comités et les noms des membres qui les composent.

La Chambre de commerce de Grenoble — pour n'en citer qu'une entre toutes — s'associe sans restriction à notre œuvre de solidarité, elle réclame le concours de tous les efforts pour en assurer le succès et en rehausser l'éclat.

Nous n'attendions pas moins — disons-le — d'une circonscription qui a des relations d'in-

térêt très importantes avec notre ville, à cause de ses usines de soierie et des magasins et dépôts des produits de ses industries locales : ganterie, papeterie, ciments, chapeaux de paille, liqueurs, etc.

Ajoutons aussi que l'affluence des visiteurs à l'Exposition de Lyon ne manquera pas d'amener à Grenoble — comme dans toutes les villes environnantes — un mouvement considérable d'étrangers.

Par ces divers motifs, la Chambre de commerce de Grenoble engage très vivement tous les industriels et commerçants à participer à l'Exposition lyonnaise, où tous les produits des nombreuses et importantes usines et manufactures de la région doivent figurer au premier rang.

Cet exemple a été, et sera certainement suivi, par toutes les Chambres de commerce des départements voisins qui ont les mêmes intérêts à sauvegarder : mettre en vue ses produits à proximité du centre de fabrication, est un moyen de réclame des plus fructueux et des plus assurés.

C'est attirer dans ces départements tout un courant de visiteurs et d'acheteurs et préparer les voies à des relations d'affaires plus ou moins directes.

ÉTAT DES TRAVAUX DE L'EXPOSITION

Les travaux marchent avec toute la célérité que leur nature comporte.

Nous allons résumer brièvement, pour nos lecteurs, la situation des divers chantiers.

On pose les derniers poteaux et arceaux ou fermes formant la charpente du pourtour du Palais principal ; nous croyons même que ce travail sera bien près d'être achevé à la fin de cette semaine, si le temps se maintient au beau.

La toiture du Palais principal se poursuit au fur et à mesure de l'avancement de la charpente et la pose du voligeage et de la couverture en zinc se continue et avance à vue d'œil.

Une moitié de la couverture de la coupole est présentement terminée.

La cheminée monumentale du massif des chaudières est complètement achevée, le couronnement en fonte de son chapiteau fait un très bel effet et le drapeau tricolore flotte à l'extrémité de la tige du paratonnerre.

On place les fermes métalliques devant couvrir le massif des batteries de chaudières qui sont destinées à fournir la force motrice aux exposants.

Les maçonneries en pisé des pavillons de la Presse et des Postes et Télégraphes sont arrivées à la hauteur des planchers du premier étage.

Tout à côté, un pavillon formé de douze fermes métalliques de 25 mètres de portée a sa carcasse métallique achevée.

Dans nos précédents articles nous l'indiquions comme destiné aux Beaux-Arts ; il paraîtrait devoir recevoir une autre destination. On va construire le Palais des Beaux-Arts sur un autre emplacement.

Dans un chantier voisin, celui de l'ancien parc aux daims, règne une grande activité pour la construction des fondations destinées à recevoir les fermes métalliques qui doivent constituer les divers pavillons de cette partie du Parc : Agriculture, Horticulture, etc., etc.

On creuse les excavations devant être remplies de béton, et on verra bientôt ce chantier en pleine

activité pour le levage des fermes qui s'effectue avec une telle rapidité, qu'en quelques jours on voit un bâtiment élevé, là où se trouvait une pelouse.

Si nous passons enfin aux chantiers des Palais coloniaux, les maçons y travaillent avec ardeur, et les murs en pisé de mâchefer ou en moellons de la même matière, s'élèvent rapidement, de sorte que la maçonnerie de nos trois Palais de l'Algérie, de la Tunisie et de l'Indo-Chine sera bientôt achevée.

Nous avons dit que les charpentes métalliques des halls de l'Algérie et de l'Indo-Chine étaient placées.

En résumé, comme tout le monde peut le constater, les travaux marchent aussi bien que possible.

EXPOSITION DE LYON EN 1894

Installations Mécaniques

CHAUDIÈRES MULTITUBULAIRES

L'industrie n'échappe pas à la loi de la mode ; et lorsqu'un appareil mécanique quelconque a pu être, je ne dirai pas porté, mais employé par un des industriels qui en sont les « rois », il est de ce fait consacré.

C'est ce qui est arrivé, du reste, au très intéressant *Smoking*, le jour où il a été porté par le duc de Morny.

Les médicaments eux-mêmes subissent ses lois inexorables, et le vieux médecin sceptique, qui sait ce que l'on doit penser des spécifiques nouveaux, ne manque pas de dire toutes les fois qu'il en est question : « Il faut les prendre tant qu'ils guérissent ».

C'est ce que l'Exposition a fait à propos des générateurs à vapeur.

La *chaudière multitubulaire* étant aujourd'hui à la mode et guérissant, pour l'instant, tous les cas industriels réputés difficiles, tels que ceux résultant des emplacements trop exigus, des pressions manométriques élevées, des catégories difficilement réalisables.

La chaudière multitubulaire, disons-nous, s'imposait, non à notre conviction, mais aux nécessités du moment, d'autant qu'une exposition doit toujours, autant que possible, marquer « l'heure » des progrès accomplis, voire même, celle des extravagances en mal de conception.

Heureusement, alors qu'il s'agit de la chaudière multitubulaire, qui possède déjà de sérieux parchemins, on est à l'aise pour en parler et pour l'apprécier ; et c'est ce que nous allons faire à l'occasion de l'installation véritablement remarquable, à l'Exposition, de MM. Naeyer, les grands prêtres de ces générateurs inexplosibles.

Considérations générales

L'emploi de la vapeur se généralisant tous les jours de plus en plus, on s'est préoccupé, à juste titre, de la produire économiquement et sans danger.

Pour utiliser convenablement le calorique produit par le combustible, il faut autant que

possible des générateurs présentant de grandes surfaces de chauffe, capables de dépouiller de la plus grande partie de leur chaleur les gaz produits par la combustion.

Lorsque la surface d'absorption n'est pas assez considérable, une grande partie de la chaleur se perd par la cheminée.

Les chaudières cylindriques, en général, ne sont pas économiques, par la raison bien simple que, pour avoir une surface de chauffe suffisante, il faut, même, pour des petites forces, des appareils trop grands pour que, industriellement, on puisse les adopter.

Les chaudières à foyer intérieur, avec faisceaux de tubes de petit diamètre par lesquels

précautions nécessaires pour éviter ces affligeantes catastrophes.

En employant des appareils producteurs de vapeur relativement inexplosibles, c'est-à-dire dont l'explosion ne saurait entraîner de graves conséquences, la question de sécurité est suffisamment résolue.

On peut dire, sans crainte, que les effets destructifs d'une explosion sont en raison directe de la masse métallique de la chaudière et du volume de vapeur pouvant être produit instantanément par l'eau emmagasinée.

Des chaudières multitubulaires, composées d'un grand nombre de tubes de petit diamètre, présentent une très grande sécurité.

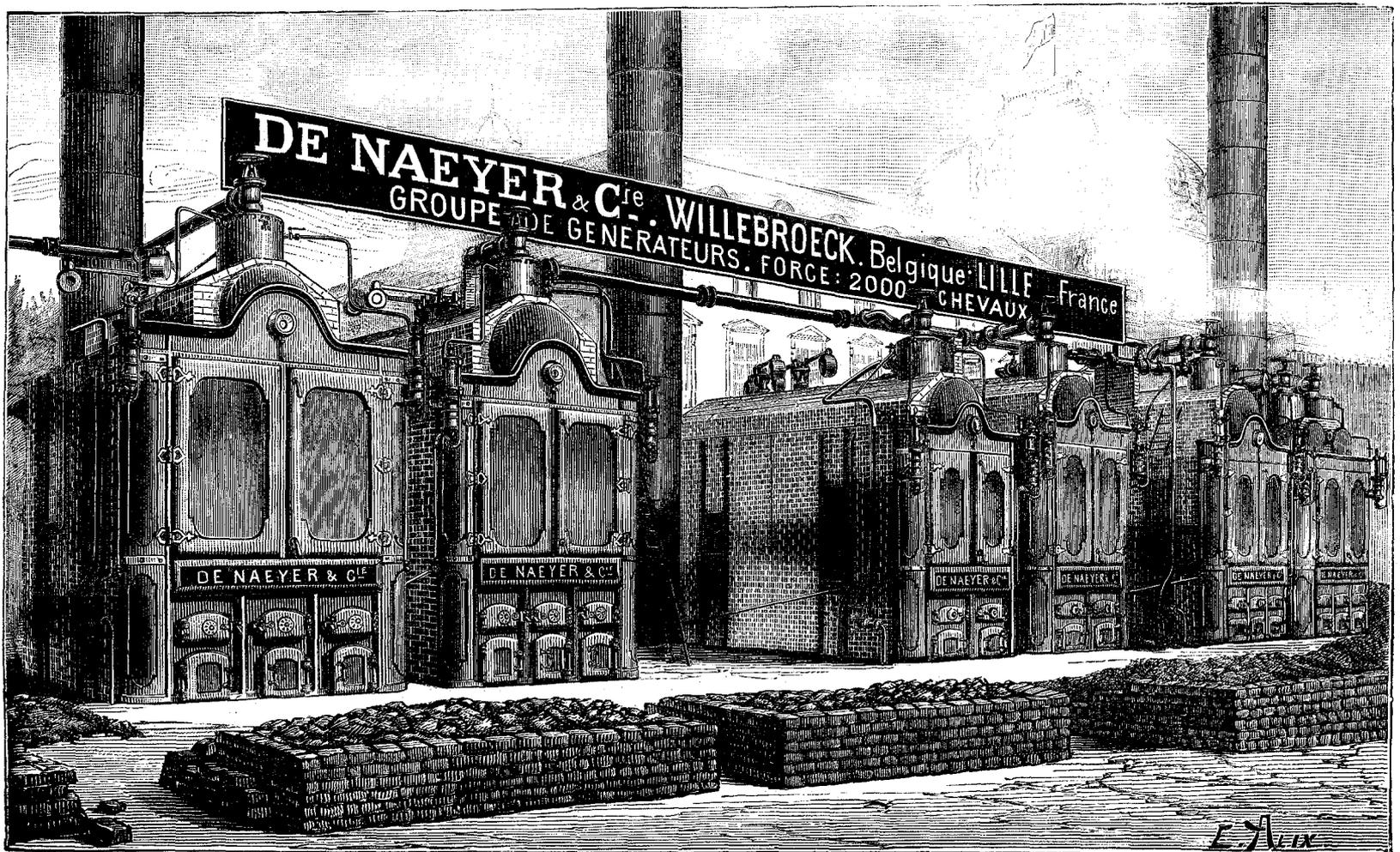
dans une cheminée élevée à l'extrémité du pavillon des chaudières.

Cette cheminée, de très bel aspect, construite par MM. Paufique frères, de Lyon, a 35 mètres de hauteur et 1^m 80 de diamètre au sommet.

L'ensemble des générateurs de Naeyer, qui fournit à lui seul mille chevaux de force motrice, est pourvu d'une conduite de vapeur partant de la salle des chaudières, conduite qui va distribuer aux grandes et belles machines du palais principal la vapeur devant servir à leur fonctionnement.

A leur tour, ces diverses machines à vapeur animent les dynamos qui engendrent l'énergie électrique servant à la production de la force et

PAVILLON DES GÉNÉRATEURS A L'EXPOSITION



CHAUDIÈRES MULTITUBULAIRES INEXPLOSIBLES
(SYSTÈME DE NAEYER)

circulent les gaz chauds donnent un meilleur rendement en vapeur; mais les avantages de ce système sont considérablement réduits, entre des mains peu soigneuses, par les dépôts de suie qui viennent diminuer la surface de chauffe et par les incrustations extérieures assez difficiles à enlever, et qui diminuent la conductibilité du métal.

A côté de l'économie de combustible vient se placer la question de sécurité, tout au moins aussi importante.

Dans la plupart des établissements possédant des chaudières, ces appareils sont confiés à de simples chauffeurs souvent inexpérimentés, et la surveillance exercée par les agents du gouvernement ou des associations spéciales ne saurait constituer une garantie suffisante.

Les nombreuses explosions qui, malheureusement, se produisent chaque année imposent aux industriels l'obligation de prendre toutes les

En effet, si, ce qui est assez rare, une explosion a lieu, elle sera produite par la rupture d'un tube, et, ainsi localisée, elle ne saurait devenir bien dangereuse.

Chaudières

MULTITUBULAIRES INEXPLOSIBLES DE NAEYER ET C^{ie}

Sur les douze grandes chaudières composant la véritable et grande usine des générateurs de vapeur en fonctionnement à l'Exposition, MM. de Naeyer et C^{ie}, dont la réputation est universellement connue, en installent cinq dont la puissance atteint mille chevaux.

Ces cinq chaudières installées par les soins de M. Stein, ingénieur en chef des établissements de Naeyer, sont placées les unes près des autres avec un espacement de 2 mètres entre les groupes.

Les produits de la combustion se réunissent

de la lumière nécessaires à tous les services de l'Exposition.

Description

SOMMAIRE DE LA CHAUDIÈRE DE NAEYER

La chaudière multitubulaire système de Naeyer se compose d'un nombre plus ou moins grand de tubes en fer laminé, dans lesquels la vapeur est produite.

Ces tubes ont un diamètre maximum de 120 millimètres et une épaisseur de 5 millimètres; leur longueur varie, suivant les types et les usages, de 3 à 5 mètres.

Les tubes sont accouplés au moyen de caisses en fonte, en fonte malléable ou en acier fondu.

Cet assemblage de deux tubes forme un élément.

La superposition d'un certain nombre d'éléments forme une série.

Plus il y a d'éléments dans les séries, plus la chaudière est économique.

Les éléments sont reliés entre-eux au moyen de boîtes de communication et de bagues en fer à joints précis et à emboîtement conique.

Ce joint, fixé par un simple boulon, est parfaitement étanche, et se fait sans interposition de mastic, de caoutchouc, ni d'autre matière.

La chaudière se compose d'un certain nombre de séries.

Les tubes sont inclinés vers l'arrière de la chaudière.

Cette disposition facilite l'évacuation de la vapeur par les communications.

Résumé

Ma situation ne me permet pas avant la fin de l'Exposition de formuler une appréciation quelconque sur les générateurs admis à y fonctionner; mais j'enregistre avec le plus grand plaisir les appréciations fournies par les ingénieurs compétents et, à cet égard je suis heureux, pour les chaudières système de Naeyer, de transcrire les conclusions de M. Hippolyte Fontaine, Président du syndicat des électriciens à propos de « l'Exposition internationale d'électricité », dont ce syndicat avait la direction.

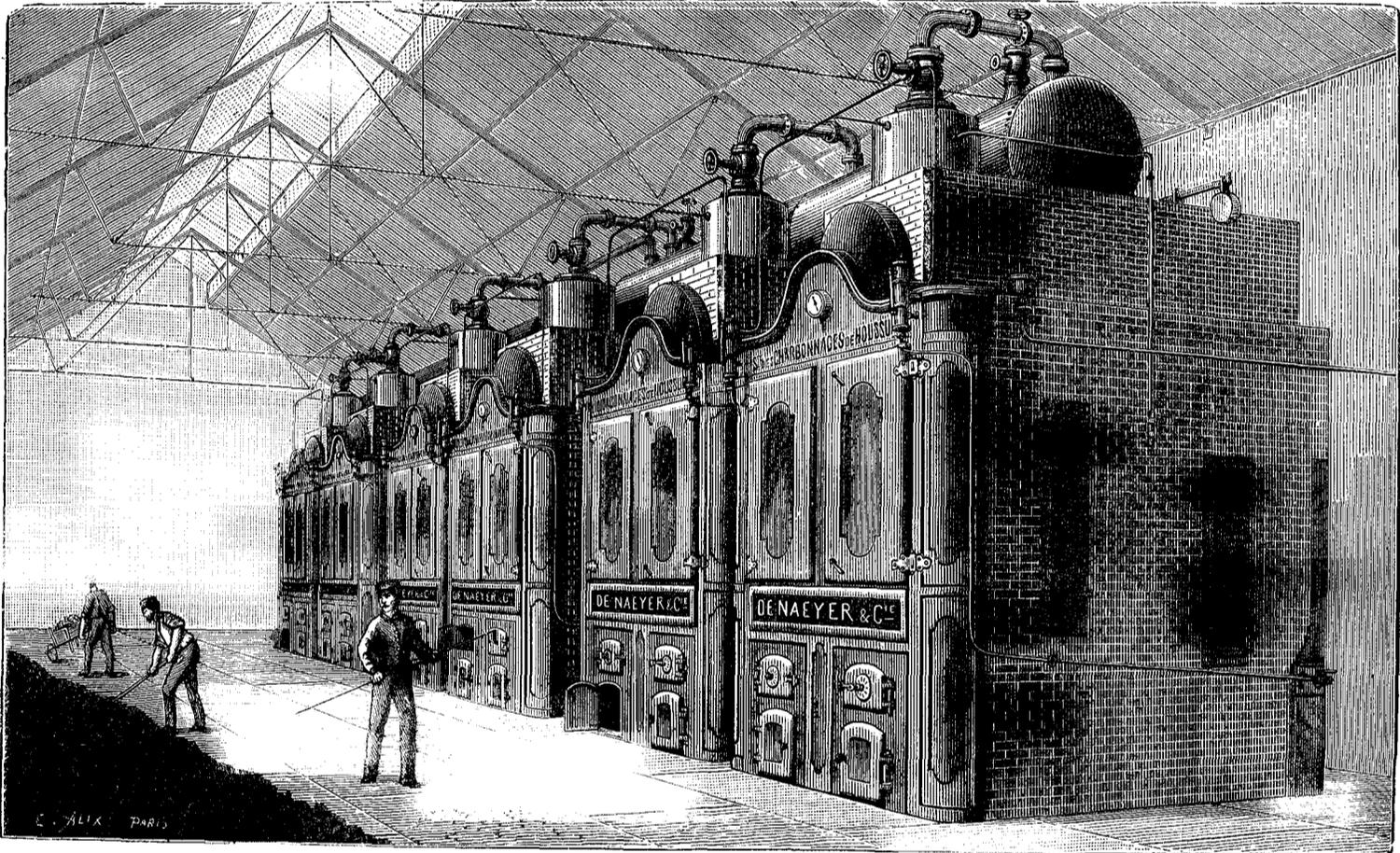
« Pour résumer en quelques mots les avantages des générateurs de Naeyer, nous dirons :

NOTRE DOMAINE COLONIAL

L'importance tout à fait exceptionnelle que notre Exposition coloniale est appelée à prendre grâce au précieux concours de notre Chambre de commerce, donne un vif intérêt aux renseignements généraux contenus dans le rapport de M. Charles Roux sur le budget du service des colonies pour 1894.

Dans les circonstances où nous nous trouvons, à la veille d'assister à une démonstration *par le fait*, de l'importance, de la richesse, de l'avenir de nos colonies, rien de ce qui touche à notre

PAVILLON DES GÉNÉRATEURS A L'EXPOSITION



CHAUDIÈRES MULTITUBULAIRES INEXPLOSIBLES

(SYSTÈME DE NAEYER)

La vapeur se réunit dans un collecteur placé à la partie supérieure de la chaudière, communiquant lui-même avec un grand réservoir en tôle placé au-dessus du faisceau tubulaire, mais non chauffé.

Ce réservoir est raccordé au collecteur d'alimentation placé au bas et à l'arrière du faisceau tubulaire, au moyen de deux grands tubes, dits de retour d'eau.

Les tubes producteurs de vapeur sont placés en quinconce, et séparés de distance en distance par des chicanes parallèles ou verticales; ces dispositions forcent les produits de la combustion à une grande division en couches minces, ce qui procure une utilisation très sérieuse du calorique produit.

Le petit diamètre des tubes et l'emploi de bonnes matières, assurent une grande résistance à tous les éléments constitutifs de ces sortes de générateurs.

- « 1° Que leur prix est très modéré;
- « 2° Qu'ils occupent une faible surface;
- « 3° Qu'ils offrent une sécurité absolue;
- « 4° Qu'ils ont un grand rendement;
- « 5° Et qu'enfin leur marche est d'une sûreté tout à fait remarquable.

« Ces générateurs étant composés d'éléments d'un faible poids et d'un petit volume, le transport en est facile, et l'installation peut se faire dans des localités où les systèmes ordinaires ne sauraient être établis. « Pour conclure, en notre nom personnel et comme mandataire du syndicat, nous félicitons bien sincèrement MM. de Naeyer et Stein pour les bons appareils qu'ils ont installés au Palais de l'Industrie, et pour la régularité parfaite du service de vapeur qu'ils ont organisé. (Signé) Hippolyte FONTAINE. »

domaine colonial, ne saurait nous laisser indifférents.

Dans son rapport sur le budget du service des colonies pour 1894, M. Charles Roux fait remarquer que depuis quelques années les explorations coloniales entreprises dans le but d'étendre et de développer la sphère d'action de la France en Afrique et dans l'Extrême-Orient se sont singulièrement multipliées.

Le capitaine Binger, soumettant à notre influence les Etats de Kong; Crampel, payant de sa vie sa tentative d'atteindre le lac Tchad par le Chari; Dybowski, acquérant pour le compte de la France les territoires situés entre l'Ouhanghi et le Chari; Monteil, explorant le pays situé dans la boucle du Niger, allant du Soudan au lac Tchad et couronnant ce voyage par la traversée du Sahara pour rentrer en France par Tripoli; le lieutenant Mizon, assurant notre influence sur les territoires situés entre Yola et

le Congo; Maistre, assurant la possession des pays compris entre l'Oubanghi et l'Adamaoua; Gaston Méry, négociant avec les Touaregs pour obtenir le libre passage de nos futures caravanes à destination du Soudan central, etc. etc.; tous ces vaillants explorateurs ont efficacement contribué au mouvement d'expansion coloniale de la France.

Depuis 1880, l'étendue de notre domaine colonial a triplé et sa population a sextuplé. Il comprend, en dehors de l'Algérie et de la Tunisie, une superficie de plus de 2 millions de kilomètres carrés et il compte une population de 30 millions d'habitants. Mais il semble aujourd'hui qu'il faudrait mettre fin à la période d'expansion et inaugurer celle de l'utilisation des vastes territoires acquis en Afrique et en Asie dans ces dix ou douze dernières années.

Jusqu'à présent, nous n'avons guère su tirer parti de nos immenses territoires; nous avons négligé le côté pratique de la question coloniale. Nous avons peuplé nos colonies de fonctionnaires, mais nous n'avons rien tenté pour y attirer les éléments d'activité et d'intelligence qui sont indispensables à leur développement, et à leur prospérité. Aucun essai n'a été fait pour stimuler l'émigration des jeunes gens capables de fonder des comptoirs.

M. de Bismarck a dit un jour une grande vérité. Il y a une nation qui a des colonies et des colons: c'est l'Angleterre; une autre qui a des colons et pas de colonies, c'est l'Allemagne; et une troisième qui a des colonies et pas de colons, c'est la France. Rien de plus exact.

L'Allemagne, depuis la guerre de 1870, essaie de trouver des colonies. Peut-être devrions-nous essayer de trouver des colons.

De tout temps, notre administration coloniale a tenu les colons en suspicion et a paru plutôt désireuse de les éloigner des colonies que de les y attirer. Il faudrait modifier nos traditions administratives.

Avec l'Algérie comme base d'opération, nous sommes admirablement situés, en Afrique, pour y entreprendre l'œuvre de colonisation. Nous trouverions dans la race arabe, vaillante et intelligente, des éducateurs naturels des peuplades soudanaises. Il nous faudrait entreprendre, d'ailleurs, sans plus tarder, la construction d'une vaste voie ferrée à travers le Sahara. Le chemin de fer est l'instrument de conquête et de civilisation par excellence. Une fois reliées à nos possessions soudanaises, nos possessions algériennes déverseraient peu à peu, au centre de l'Afrique, les premiers germes d'une civilisation nouvelle. Les populations indigènes de l'Algérie pourraient jouer avec honneur et profit, un rôle considérable dans la pénétration africaine. Fières de la mission éducatrice qui leur serait confiée, elles nous en sauraient gré par de nouvelles marques d'attachement.

Il est certain que les Anglais ou les Allemands sauraient beaucoup mieux que nous utiliser en Afrique la situation que nous y occupons.

La cause la plus importante du manque d'initiative en France est le mode d'éducation des enfants de la classe moyenne. L'enseignement classique, que tous reçoivent, est combiné de façon à les préparer aux professions libérales et à les éloigner de l'industrie et de l'agriculture.

Les meilleurs élèves des collèges sont encouragés à se présenter aux écoles du gouvernement ou à continuer leurs études dans les facultés. S'ils montrent un penchant pour l'industrie, on s'efforcera de leur démontrer qu'ils sont trop intelligents pour des professions considérées comme inférieures, pour les professions où le « lucre » qu'ils ont appris à mépriser est en honneur.

Aussi les issues des carrières libérales se trouvent singulièrement encombrées, et ceux de nos jeunes gens qui restent en route sur le chemin des écoles gouvernementales ou des facultés vont s'échouer dans les bureaux; ils deviennent petits fonctionnaires.

Ce ne sont que ceux qui n'auront pas même réussi à devenir bacheliers qui se décideront, faute de mieux, à embrasser les professions où l'on s'occupe des besoins matériels. C'est ainsi que les forces qu'il faudrait mettre en mouvement pour la conquête du bien-être et le développement des richesses se recrutent généralement parmi les jeunes gens les moins aptes à remplir un rôle qui exige beaucoup d'activité et beaucoup d'intelligence.

Il y aurait utilité à changer la base de l'enseignement secondaire et à donner une nouvelle orientation à la jeunesse.

AVIS

Afin de permettre à nos abonnés et à nos acheteurs de conserver le Bulletin officiel de l'Exposition de Lyon, dont la collection formera un souvenir intéressant de cette grande entreprise, nous tenons à leur disposition de très belles couvertures toile avec fers spéciaux et lettres or.

*Ces couvertures très artistiques sont vendues **cinq francs** prises dans nos bureaux; et **six francs** rendues franco à domicile. Nos abonnés et nos lecteurs n'auront qu'à nous faire tenir un mandat-poste de cette somme et ils recevront de suite la couverture du Bulletin officiel de l'Exposition de Lyon en 1894.*

Les Générateurs et les Machines Motrices

A L'EXPOSITION DE 1889

En regard de la description substantielle des installations mécaniques à l'Exposition de Lyon, description à laquelle le *Bulletin Officiel* a consacré une large place dans ses numéros 22 et 24, (13 et 27 juillet 1893), et de l'article sur les forces motrices inséré dans le numéro de ce jour, il nous semble opportun de consigner ici, l'importance que les mêmes installations avaient à l'Exposition de 1889.

Les générateurs à vapeur du Champ-de-Mars s'étendaient sur un rectangle de 30 mètres de largeur et de 350 mètres de longueur, parallèlement à l'Ecole militaire, entre le Palais des machines et l'avenue Lamothe-Piquet.

Ils n'évaporaient pas moins de 49,660 litres d'eau par minute et pouvaient fournir un maximum de 5,500 chevaux-vapeur.

A l'Exposition de 1855, la première où il fut donné de voir des machines en mouvement, la force motrice était de 350 chevaux; à l'Exposi-

tion de 1867, elle était de 625 chevaux; à l'Exposition de 1878, de 2,500.

Les machines motrices, au nombre de trente-deux, étaient fournies par trente et un exposants; la vapeur était fournie gratuitement aux propriétaires de ces machines.

Le traité passé avec l'Administration portait que les machines pourraient donner une force égale à 2,360 chevaux-vapeur; 235 chevaux environ étaient fournis en plus sous conditions, ce qui portait à près de 2,600 chevaux, la force motrice disponible sur les arbres de couche du Champ-de-Mars.

La puissance maxima que les trente-deux machines étaient susceptibles de développer était donc supérieure à celle pour laquelle il avait été traité, puisque, comme nous l'avons dit plus haut, elles pouvaient être appelées à fournir 5,500 chevaux-vapeur.

Disons tout de suite que ce chiffre n'a jamais été entièrement utilisé pour les besoins de l'Exposition.

La transmission principale du mouvement comprenait quatre lignes d'arbres allant d'un bout à l'autre du Palais des machines et ayant une longueur totale de 1,359 m. 56.

Outre cette transmission principale, on avait installé dans différentes classes de la galerie, des transmissions de moindre importance. Enfin, au dehors du Palais des machines, les galeries de l'Agriculture étaient desservies par une transmission de 206 m. 66 de longueur.

Toutes ces transmissions donnaient une longueur d'arbres de couche de 1,677 mètres.

En 1855, la transmission qui donnait le mouvement aux machines exposées était formée d'un arbre unique, long de 420 mètres.

En 1867, l'arbre de transmission avait une longueur totale de 731 mètres.

En 1878, on avait établi une double ligne d'arbres de couche, dont la longueur totale était de 2,176 mètres.

Les canalisations destinées au service des machines motrices et des générateurs avaient nécessité, pour leur pose, la construction de deux importantes galeries souterraines placées dans le sens longitudinal du Palais et ayant, l'une 350 mètres, et l'autre 179 mètres de longueur.

Ces deux galeries à plein cintre avaient des sections différentes: la première a une hauteur de 1^m 90 et une largeur de 2^m 40; la seconde de 1^m 70 et 2 mètres.

Elles contenaient chacune trois tuyaux: pour l'eau froide, pour la vapeur et pour les eaux de condensation.

Des galeries secondaires transversales, également souterraines, allant des galeries principales aux différents groupes de générateurs, amenaient d'une part l'eau froide aux chaudières, d'autre part la vapeur de la chaudière à un tuyau de vapeur qui était divisé en sections isolées les unes des autres et alimentées chacune par un groupe.

D'autres galeries transversales en maçonnerie et des caniveaux boisés reliaient les galeries principales aux trente-deux machines motrices.

L'alimentation en eau froide et l'évacuation des eaux chaudes de condensation étaient assurées par deux conduites en fonte de 0,69 placées le long de l'avenue de Suffren, l'une au réservoir d'eau placé sur le quai d'Orsay, l'autre à la Seine. La longueur des galeries souterraines était de 700 mètres; la longueur totale des égouts était de 3,500 mètres; celle de la canalisation du gaz de 3,000 mètres et celle des conduites d'eau de près de 15 kilomètres.

En 1867, la surface totale mise à la disposition des exposants des machines était de 42,350 mètres, en 1878 elle était de 85,364.

A lui seul le Palais des machines avec ses galeries annexes avait 420 mètres de longueur et 145 de largeur; soit une superficie de 60,900 mètres.

Encore fallait-il ajouter à ce chiffre ceux que donnait la surface des galeries extérieures où un grand nombre d'autres machines outils étaient installées.

Nous reviendrons prochainement, avec plus de détails, sur l'installation des forces motrices à l'Exposition de 1889. Cette installation, toutes proportions gardées, ayant une grande analogie avec celle qu'on est en train d'édifier au Parc de la Tête-d'Or.

Macaroni * Rivoire et Carret.**
En paquets de 250 et 500 grammes.

BULLETIN FINANCIER

Fonds d'États. — L'ensemble du marché est un peu meilleur, grâce à l'excellente tendance des fonds russes dont la hausse a été motivée tant par l'annonce de la visite de la flotte russe à Toulon que par la proximité de la conversion de l'emprunt 6 %.

L'Extérieure d'Espagne a profité des rachats effectués en liquidation pour regagner le cours de 63 fr., mais le change reste toujours la grande préoccupation.

Quant à l'Italien, il reste sérieusement touché et la dernière maladresse du Gouvernement est faite pour discréditer complètement ce fonds chez nous.

Les valeurs égyptiennes conservent leur excellente tenue; les variations sont devenues insignifiantes sur ces titres.

Le taux auquel est arrivé le change en Espagne, soit 22 %, ne laisse pas de préoccuper la communauté financière.

On se demande si le Gouvernement ne se décidera pas à promulguer le décret autorisant les Compagnies de chemins de fer à relever leurs tarifs; tous ces retards portent un grave préjudice au crédit des Compagnies et par contre-coup à celui de l'État.

Obligations. — Les obligations de toutes les Sociétés espagnoles, dans la situation présente ne peuvent guère se relever et la lourdeur a encore cette semaine été la caractéristique de leur marché.

Les obligations Autrichiennes, à la veille du détachement de leurs coupons, présente une bonne fermeté. Par contre les Lombardes sont toujours un peu faibles.

Les Beyrouth-Damas cotent 292 sans attirer beaucoup d'attention en ce moment.

Les obligations des Chemins argentins et Santa-Fé languissent à 114 et 110. Il serait grand temps que le gouvernement argentin et la province de Santa-Fé interviennent aussi pour le règlement de leur garantie, comme viennent de le faire les autres provinces.

L'obligation Foncière lyonnaise nouvelle s'établit à 430; l'ancienne à 435. Ces titres peuvent se rapprocher du cours de 450, taux auquel sont cotées les obligations de l'Immobilier de Marseille.

Les Eaux pour l'étranger 5 % conservent le cours de 510.

Les obligations Eaux et Eclairage 4 % sont un peu plus faibles à 490 et sont bonnes à acquérir à ce prix.

L'obligation Tramways de Lyon 4 %, est immobile à 319.

Les demandes suivies sur la Dombrowa 5 % ont poussé ce titre à 515.

La Briansk 5 % conserve sa fermeté à 488 ainsi que l'obligation Forges d'Alais 4 % à 481.

L'obligation Richarme 5 % est demandée à 502 sans vendeurs.

L'obligation de la Russie méridionale 5 % se maintient entre 472 et 475.

Sociétés de Crédit. — Quelques acheteurs ont réalisé les actions de la Banque de

France, en voyant que cette institution n'était pas aussi proche qu'on l'avait supposé d'abord, d'augmenter elle-même le taux de son escompte. Les cours de notre premier établissement de crédit ne sont pas néanmoins à un niveau trop élevé. La Banque fait des bénéfices en vendant de l'or. On ne saurait considérer comme définitivement close, dit l'*Economiste Français*, la crise monétaire qui sévit aux Etats-Unis et qui s'étend aux principaux marchés européens.

D'après la *Cote Européenne*, la hausse d'environ 20 fr. sur les actions de la Banque de Paris et des Pays-Bas a sa cause principale, sinon unique, dans les avis télégraphiques de St-Petersbourg, d'après lesquels le ministre des finances négocierait une importante affaire avec cet établissement financier. La conversion de l'Emprunt Russe 1883 6 0/0 qui n'était pas convertible avant 1893, ferait, dit-on, partie de la nouvelle opération.

Le Crédit Lyonnais, ainsi que nous l'avons dit plus haut, a pris une participation dans une opération de billets métalliques de la Banque d'État de Russie. C'est bien la Société dont l'activité soutenue offre le plus de chance de bénéfices. Il ne faut pas oublier qu'un coupon de fr. 17 50 se détache le 25 septembre.

La Société Lyonnaise de Dépôt et Comptes courants mérite, au prix où elle est cotée actuellement, d'attirer l'attention des capitalistes. Ainsi que nous l'avons déjà dit, elle profite de la nouvelle loi sur les sociétés relativement aux responsabilités des transferts qui se trouvent limités à deux ans.

Chemins de fer. — A part les Chemins Autrichiens dont la fondation remonte au Crédit mobilier Français, les créations de chemins de fer étrangers n'ont pas été favorables aux capitaux français. Ceci tient à diverses causes, qu'il serait trop long d'énumérer ici. Le manque d'équité, et quelquefois de loyauté des gouvernements étrangers, à l'égard des entreprises françaises, est bien fait pour décourager notre initiative à l'étranger. Il est plus sage de nous consacrer à des affaires françaises que l'on peut mieux apprécier et conduire.

Faut-il désespérer des actions et des obligations des Chemins Espagnols? Nous ne le croyons pas. On traverse des circonstances exceptionnelles: l'aggravation du change devra être corrigée par un emprunt extérieur; un traité de commerce entre la France et l'Espagne interviendra probablement pour redonner de l'activité aux expéditions viticoles sur les chemins de la péninsule. Ces espérances nous semblent fondées, elles rentrent, pour la France, dans le cadre d'une bonne politique financière et économique, mais si elles venaient à ne pas se réaliser, la situation pourrait devenir dangereuse.

Valeurs diverses. — Les cours du cuivre sont un peu en reprise.

On parle d'une reconstitution des Alpines. Les 30 millions de florins du capital seraient réduits à 15 millions, par l'échange de deux actions de 100 florins, contre une, et alors, on émettrait pour 5 millions de florins d'actions nouvelles. On pourrait ainsi amortir 5 millions de florins de la dette flottante, ce qui réaliserait une économie d'intérêt d'au moins 300,000 florins, que pourraient se partager les 200,000 actions de la Société ainsi remaniée. Ce serait un florin 1/2 par action nouvelle à ajouter aux bénéfices sociaux.

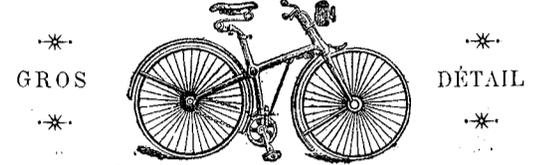
Extraits de la Revue hebdomadaire, de **MM. E.-M. Cottet et Cie**, banquiers à Lyon, 8 et 10, rue de la Bourse.

SATIN PAPIER-CIGARETTE
Le plus fin: Donc le meilleur.
Cahier vergé pour amateurs.
Cahier gommé p. cigarettes d'avance
BOIS FRÈRES, Lyon.

J. SAMBET
Place de la Miséricorde, 12
LYON
Fournisseur des
Hôpitaux
PRODUITS AU GLUTEN
Pain, Pâtes et Chocolat
Livraison à domicile
et Expéditions
CUISSON TOUS LES JOURS

Grande Fabrique de Vélocipèdes
P. FAGEOT AINÉ

CONSTRUCTEUR BREVETÉ S. G. D. G.
47-49, Boulevard du Nord, 51-53
— LYON —
IMMENSE SUCCÈS DU ROI DES PNEUMATIQUES



STOCK CONSIDÉRABLE de MACHINES pour la VENTE et la LOCATION
Atelier spécial de réparation pour tous systèmes

Grand assortiment de pièces détachées pour tous industriels s'occupant de la fabrication et de la réparation des machines.

GRAND SALON BELLECOUR

SYSTÈME LESPÈS DE PARIS

LOUIS, Coiffeur

LYON, rue de la République, 68, entresol, LYON

G^{DE} BRASSERIE FAURE

Place Bellecour (Angle rue Gasparin)

DÉJEUNERS 2⁵⁰ — DINERS 3⁰⁰

soupe au fromage, Choucroute. — SERVICE A LA CARTE

Restaurant ouvert toute la Nuit

CONSOMMATIONS DE MARQUE

Photographie VICTOIRE

22, rue Saint-Pierre, au 1^{er}

SIX MÉDAILLES D'OR

Fournitures et Leçons photographiques.

KODACK, PELLICULES & PAPIER

de la Maison EASTMAN

PHOTOGRAPHE DE L'EXPOSITION DE LYON

ÉLECTRICITÉ

FOURNITURES ET INSTALLATIONS DE

Sonneries, Téléphones, Lumière électrique

Porte-voix, Paratonnerres

Anc^{ne} Maison CHOLLET & RÉZARD

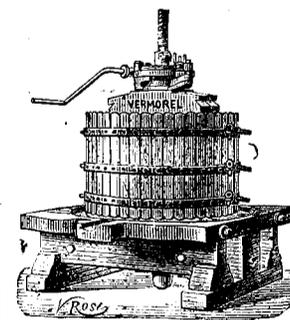
CHOLLET Successeur

Maisons: 10, Rue Bellecordière
et 28, Rue Tupin (près la rue de l'Hôtel-de-Ville)

CHABLY APÉRITIF
DIGESTIF
au Kina Calissaya
et Vins Français
VENTE EN GROS
C. DESPLACE
LYON

V. VERMOREL, à Villefranche (Rhône)

355 premiers prix et médailles.



PRESSOIRS

perfectionnés

FOULOIRS A VENDANGES

FABRIQUE DE

Cuves & Foudres

Alambics, Charrues vigneronnes, Pompes à vin

Demander les Tarifs

MARIAGES RICHES
 Maison ne demandant aucune avance d'argent à ses clients; mariant gratuitement les veuves et demoiselles et ayant de nombreux partis des deux sexes à marier de suite. S'adresser ou écrire avec timbre p. réponse à M. et M^{me} Henri, quai Claude-Bernard, 41 et 42, Lyon. Inutile à moins de 20,000 francs de dot. — Discrétion absolue.

HUILES & GRAISSES INDUSTRIELLES
 Produits spéciaux pour Machines à vapeur, Moteurs à gaz, Dynamos, etc.
SEIGLE-GOUJON-LYON
 Ingénieur-Chimiste breveté en Europe et en Amérique.
 Fournisseur des C^{ies} de Chemins de fer, de la Marine et des Manufactures de l'Etat.
 TÉLÉPHONE — MAISON FONDÉE EN 1854 — TÉLÉPHONE
LYON — 3, Place des Terreaux, 3 — LYON
 Usine à vapeur aux Charpennes. Entrepôts à Lyon, Marseille et Alger.

AU COLOSSE DE RHODES
MAISON HENRI BONJOUR
 42 et 44, cours de la Liberté, LYON
FABRIQUE ET GRANDS MAGASINS DE MEUBLES
 LES PLUS VASTES DE LYON
 Ameublements de Salon, Glaces, Sièges, Tentures, Tapis, Literie complète, Meubles usuels et de style.
FABRICATION SPÉCIALE DE MEUBLES EN PITCHPIN

CHOCOLAT DE L'UNIVERS
 Exiger le véritable nom. — Maison de détail : 10, rue d'Algérie, Lyon.

FABRIQUE DE LAMPES A PÉTROLE
 DE TOUS GENRES
R. DITMAR
 52, rue Sala, LYON

Inventeur et Fabricant des **Becs-Soleil**, à double mèche, des **Becs Météore** et **Eclair**, d'un pouvoir éclairant de 27 à 160 bougies et à courant d'air central.

SUSPENSIONS & APPLIQUES
 BOUGEOIRS, FLAMBEAUX, CANDÉLABRES
Appareils en tous genres pour l'Electricité
PREMIÈRE QUALITÉ

PIANOS
 Ancienne Maison VIENNET
CH. MORETTON & C^{ie}, Succ^{rs}
 9, place des Jacobins, 9 (ENTRESOL)
 VENTE au comptant et à crédit
 Location. Accords. Réparations. Echange.
 DEMANDER LE CATALOGUE ILLUSTRÉ



A LA RENOMMÉE
 LYON — 44, place de la République, 44 — LYON
 Tous les Genres de CHAUSSURES pour HOMMES, DAMES et ENFANTS
CHAUSSURES DE LUXE, CÉRÉMONIES, MARIAGES

ABONNEMENT
 à tous les Journaux du monde
 Agence FOURNIER
 14, Rue Confort, LYON

L'ÉBLOUISSANTE
 Peinture en toutes tentes : minérale, liquide, siccatif, brillante, économique et inoffensive. Prête à être employée par n'importe qui, pour intérieur et extérieur, sur bois, plâtre, ciment, métaux et matériaux. Résiste à toute température et aux lavages. Son emploi est des plus faciles; il est parfaitement inutile de donner des couches d'impression soit à la céruse, soit au minium; ce serait une dépense inutile.
 Avec la peinture l'Éblouissante on économise aussi les couches de vernis puisqu'elle donne elle-même l'aspect de l'émail.
 Prix du bidon de 1 kilogramme, quelle que soit la couleur, 2 francs. — Envoi f^o de la carte des diverses teintes.
 Aux Petits Docks du Commerce, 12, rue Confort.

Exposition de Lyon 1894
AGENCE MÉJEAN ET C^{ie}
 6, place des Terreaux.
 Organisation spéciale pour la représentation à l'Exposition. 25 0/0 d'économie.
 Renseignements commerciaux, contentieux et recouvrements.
 Vente et achat de fonds de commerce, propriété, immeubles et industrie.
 Prêts hypothécaires.
 Placement pour employés et domestique des deux sexes.

HOTEL DE ROME
 A BELLECOUR — LYON
 Nouvellement restauré à neuf
PRIX MODÉRÉS
ACHAT TRÈS CHER
 des anciens timbres de France
 Demandez la circulaire explicative : Francisque BOSSON, 58, cours Morand, Lyon.

MANUFACTURE D'APPAREILS
 POUR LE GAZ ET L'ÉLECTRICITÉ
 Eclairage, Chauffage, Cuisine et Industries
BUGNOD & GARNIER
 LYON — rue Vaubecour, 40, — LYON
 INSTALLATIONS DE SALLES DE BAINS AU GAZ
 Depuis 250 francs.
CABINETS DE TOILETTE A DES PRIX MODÉRÉS
 Seuls Dépositaires pour Lyon et la Région des **LAMPES GAZO-MULTIPLEX**
 Magasin d'Exposition et de Vente : place des Terreaux, 23

Première Qualité
THÉ DES MANDARINS
THÉ DES MANDARINS
 DÉPÔTS A LYON :
 VERZIER, place Carnot, 10; GRANGE, rue Servient, 4; ROUSSET, rue des Archers, 4; ALLEX, cours de la Liberté, 68; VARLOT, rue Romarin, 3; SALLOT, rue Molière, 16; DEVAUX, rue Gentil, 12; COLOMB, cours Morand, 22; ESPARVIER, rue Saint-Jean, 41; Georges MILLE, rue d'Algérie, 22; BOYREL, place Saint-Vincent, 4; VERSET, quai de Bondy, 17; VASSEL, rue des Macchabées, 65; JULLIAND, rue Marché-de-Vaise, 4; PRIMPET, pl. de la Croix-Rousse, 6; DUSSERT, cours Lafayette, 14; VVE MUNET, pl. de la Boucle, 1; VVE REBOUILLOU, cours Vitton, 72.
 Dépôt Général : PETITS DOCKS DU COMMERCE, rue Confort, 12, Lyon.
GUILLET, Grande-Rue, 66, à CALUIRE

OR-EXPRESS
 Pour dorer soi-même au Pinceau
 tous les objets et entre autres, cadres de Glaces ou de Tableaux, Vases, Pendules, Ornaments d'église, Statuettes, Meubles de fantaisie, Baguettes de tentures, etc.
 On peut aussi faire l'application sur tous les matériaux et tous les métaux.
 Cet or est préparé en poudre, d'une manière scientifique et par les procédés les plus perfectionnés; après application, cette mixture qui sèche en 5 à 6 minutes produit absolument l'effet de l'or.
 La boîte contient deux flacons d'or-express, un flacon de fixatif spécial, un plateau en métal, un pinceau et un mode d'emploi.
Prix : 2 francs
 Aux Petits Docks du Commerce, 12, rue Confort, Lyon

SERRURERIE LYONNAISE SANS RIVURES
 Grilles, Portes, Portail en fer forgé et fer Elégi, Serres, Bâches, Châssis, Kiosques, Marquises, Vérandas, Ponts, Rampes et balcons, Articles pour caves, Clôtures légères, Meubles fer et bois pour jardins et café.
EMILE RAOULX, constructeur, 130, cours Lafayette et 156, rue Moncey, LYON

G^d Hôtel de l'Europe
 LYON — Place Bellecour
 EN FACE DE FOURVIÈRE

AGENCE COOK
 2, place Bellecour, 2
BILLETS DIRECTS ET CIRCULAIRES POUR TOUS LES PAYS

Le Propriétaire-Gérant : V. FOURNIER.

4730. — Imp. L. Delaroche & C^{ie}, place de la Charité, Lyon.